

COMITE DE PILOTAGE ACADEMIQUE GENERATION 2024

04 JUILLET 2018



Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des
sports et de la cohésion sociale
Auvergne-Rhône-Alpes

COMPOSITION DU COMITE ACADEMIQUE DE PILOTAGE GENERATION 2024

- Madame Marie-Danièle CAMPION, Rectrice de la région académique Auvergne Rhône-Alpes, rectrice de l'académie de Lyon, chancelière des universités
- Madame Isabelle DELAUNAY, Directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou son représentant
- Madame Marilyne REMER , IA-DASEN de l'Ain ou son représentant
- Monsieur Jean-Pierre BATAILLER , IA-DASEN de la Loire ou son représentant
- Monsieur Guy CHARLOT, IA-DASEN du Rhône ou son représentant.
- Monsieur Jean-Marc BODET, IA IPR d'EPS
- Monsieur Jean Luc CURNAC, IA IPR d'EPS, référent académique « génération 2024 »
- Monsieur Pierre-Etienne TAILFER, IA IPR d'EPS. référent académique « génération 2024 »
- Monsieur Alain VIGNERON, IA IPR d'EPS
- Monsieur Pierre-Yves CHASSARD référent génération 2014 pour la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Madame Claude BARRIER, principale collègue Ampère, Oyonnax
- Madame Béatrice CHIROUZE, principale collègue Lumière, Oyonnax
- Monsieur Marc FLECHER, proviseur lycée Louis Armand à Villefranche sur Saône + autres chefs d'établissement
- Monsieur Michel TOUITOU, adjoint au service régional formations et développement, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
- Monsieur Antoine BERNARD, animateur réseau EPS, référent génération 2024, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



COMPOSITION DU COMITE ACADEMIQUE DE PILOTAGE GENERATION 2024

- **Monsieur Christian LEVARLET, président du comité régional olympique et sportif français ou son représentant**
- **Madame Fabienne GARNIER, présidente régionale USEP ou son représentant**
- **Madame Dominique BEUZELIN, directrice régionale FFSU ou son représentant**
- **Madame Sophie BRET Directrice régionale UNSS**
- **Madame Marie-Christine BAILLY, responsable régionale UGSEL ou son représentant**
- **Monsieur Christian NICOLAS président de la ligue AURA handisport**
- **Madame Marie-Claire EMIN, présidente de la ligue AURA sport adapté**
- **Madame, Monsieur le représentant de la FCPE**
- **Madame, Monsieur le représentant de la PEEP**
- **Monsieur Laurent WAUQUIEZ président de la Région Auvergne Rhône Alpes ou son représentant.**
- **Monsieur David KIMELFELD président de la Métropole de Lyon ou son représentant**
- **Monsieur Jean DEGUERRY président du conseil départemental de l'Ain ou son représentant**
- **Monsieur Georges ZIEGLER président du conseil départemental de la Loire ou son représentant**
- **Monsieur Christophe GUILLOTEAU président du conseil départemental du Rhône ou son représentant**



Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes

- Le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 (JOP 2024), « le sport au service de la société», **validé en Conseil des ministres** le 22 mars 2017 indique dans sa mesure 1 : «créer un label **Génération 2024** pour les établissements scolaires et universitaires ».
- A cette fin, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports lancent pour la rentrée 2018 **un appel d'offre national pluriannuel pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap.**
- **Héritage CIO.**



Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire

Item	Exigences	Commentaires
Développement de projets structurants avec les clubs sportifs locaux	Organiser un événement commun (portes ouvertes sportives de l'école/EPLE, tournois, exhibitions ou autre animation)	Par exemple, sur la journée JNSS en début d'année scolaire ou sur une fête de fin d'année.
	Réaliser une information de l'offre sportive territoriale des clubs	Par exemple, sur la journée JNSS en début d'année scolaire, ou valoriser handiguide des sports pour les jeunes en situation de handicap.
	Signer une convention entre l'école/EPLE et des clubs (AS/club, section sportive/club...)	Créer une association USEP. Officialiser un partenariat et renforcer les mutualisations (équipement, matériel, encadrement) et co-construction d'animation. Monter des partenariats avec les IME.
	Organiser un voyage scolaire à thème sur un événement sportif	Faire découvrir un événement aux élèves en lien avec leur pratique, L'inscrire dans un projet transdisciplinaire.

Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques

Item	Exigences	Commentaires
Participation aux événements promotionnels olympiques et paralympiques	Organiser une action interne à l'école/EPLE	Mobiliser l'équipe EPS, voire d'autres disciplines (histoire, français,...) y inclure les jeunes en situation de handicap.
	Organiser une action concertée entre à l'école/EPLE et les clubs locaux/CDOS	Faire vivre les partenariats. Utiliser les ressources pédagogiques disponibles (CANOPE, CNOSF, le kit "valeurs de l'olympisme" de Play International, etc.).
	Faire intervenir un sportif de haut niveau (notamment les sportifs paralympiques) sur cette thématique dans l'école /EPL	Organiser un événement moteur pour créer une dynamique à l'intérieur de l'école/EPLE. Médiatiser de l'opération.
	Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique	L'inscrire dans les EPI et/ou TPE et y inclure les jeunes en situation de handicap.

Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau

Item	Exigences	Commentaires
Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau (dont jeunes en situation de handicap) code de l'éducation, article L.331-6 , L.332-4 ; code du sport L.211-5 , L.221-9	Aménagement ponctuel de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales	Répondre aux attentes des élèves sportifs et à celles de leurs parents compte tenu des contraintes compétitives (compétition de fin de semaine, besoin de déplacement, de récupération)
	Mise en place de classes à horaires aménagés sport ou "CHAS" dans l'EPLE	Libérer du temps libre dans l'emploi du temps pour pratiquer plus de sport (élèves de bon niveau régional non listés)
	Accompagnement des sportifs listés (horaires aménagés, suivi pédagogique individualisé, places d'internat dédiées) avec conventionnement CREPS/fédérations	Optimiser l'accompagnement des sportifs listés dans les structures labellisées du plan de performance fédéral ou PPF (horaires aménagés, suivi pédagogique individualisé, places d'internat dédiés)
	Mise en place des enseignements à distance pour les sportifs de haut niveau, et développement de ces modalités d'enseignement dans le cadre du réseau du "Grand INSEP"	Faciliter la mobilisation de cette forme d'enseignement répondant aux problématiques d'emploi du temps des sportifs. Mise en place d'un tutorat et d'un suivi personnalisé des sportifs de haut niveau.

Ouvrir les équipements sportifs des établissements

Item	Exigences	Commentaires
<p>Mise à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales code de l'éducation les articles : L. 212-15, L. 213-2-2, L. 214-6-2 intégrant l'agenda d'accessibilité programmé AdAp</p>	<p>Délibération favorable du CA de l'EPLÉ sur l'ouverture</p>	<p>Inscription au CA de l'EPLÉ avant la fin d'année scolaire pour préparer programme de rentrée</p>
	<p>Signature d'une convention entre l'établissement, l'association utilisatrice (club ou entreprise) et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture en semaine.</p>	<p>Définir les modalités, le montant de la location et les mesures de compensation d'usage prises avec la collectivité (entretien et gardiennage).</p>
	<p>Signature d'une convention entre l'établissement, l'association utilisatrice (club ou entreprise) et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture pendant les week-ends et les vacances scolaires.</p>	<p>Faciliter la mise en place d'école ouverte en lien avec les clubs sportifs.</p>
	<p>Réflexion menée sur l'entretien et sur le gardiennage, et/ou sur un projet de travaux d'ouverture indépendante de cet équipement sportif.</p>	<p>Sécuriser les flux dans l'EPLÉ en rendant l'équipement sportif accessible de l'extérieur. Vérifier l'accessibilité des installations pour les handicapés.</p>



POINT D'ACTUALITE

Réunion des référents G 2024 au MEN le lundi 25 juin

- Volonté politique forte: 20% des écoles et des établissements du second degré labellisés (12000)
- « Au vu de l'ampleur du dispositif, pas de création de ligne budgétaire au MEN et au ministère des sports. »
- Mission des référents: coordonner, impulser, conseiller, communiquer...
- Très forte incitation à communiquer particulièrement lors des temps forts de l'année (JNSS, semaine olympique, Journée olympique, cérémonie académique de remise du label): logo est en cours de réalisation
- Création d'une page EDUSCOL (ressources pédagogiques et cartographie) et d'un espace dans Pléiade pour les référents.
- Information auprès des fédérations sportives est réalisée (référent éducation)
- Réécriture du cahier des charges pour Octobre
- Ecriture d'un guide de l'engagement auprès des établissements à destination des sportifs de haut niveau.
- Elaboration d'une grille d'évaluation du dispositif
- **Plus value du dispositif:** Image et communication, RH (service civique), revue de presse (en attente).
- **Paris 2024 doit réunir l'ensemble des organisateurs des grands évènements sportifs et la demande leur sera faite d'intégrer des élèves à l'organisation des compétitions.**



POINT D'ACTUALITE

Réunion des référents G 2024 au MEN le lundi 25 juin

- Objectif de création de 1000 sections sportives scolaires supplémentaires
- Mise en place de **classes académiques « Pierre de Coubertin-Alice Milliat »**

Elles regrouperont, annuellement -pour une vingtaine d'heures de formation- jusqu'en 2024, des élèves scolarisés en cinquième à la rentrée 2018, ambassadeurs de chaque académie. Ils seront une trentaine à être sélectionnés. Les élèves les plus engagés seront retenus, cf. critères du prix de l'Education. A l'issue de leurs années de formation, ils devraient être prioritaires pour intégrer les équipes de bénévoles durant les JOP à condition d'être majeurs à l'ouverture des JOP.

- **Concours d'art scolaire** autour du thème des JOP 2024 (DAAC et DRAC) au niveau académique avec finale nationale.
 - ✓ *Arts visuels et création numérique*
 - ✓ *Danse et arts du vivant,*
 - ✓ *Arts plastiques et création artistique*
 - ✓ *Littérature : poésie et essai/nouvelle*



POINT D'ACTUALITE: projets avec le service régional UNSS

- ✓ *Actions communes lors des grands évènements,*
- ✓ *Formation de « jeunes bénévoles »: jeune officiel, vice-président d'AS, détenteur du PSC1, encadrement de championnats scolaires, formation en LVE → attestation de compétences, candidature pour participer aux grands évènements sportifs se déroulant dans notre Région.*
- ✓ *Attribution de places pour assister à des rencontres,*
- ✓ *Repérage des établissements labellisés dans les classements des compétitions départementales et académiques,*
- ✓ *Présentation du dispositif « génération 2024 » lors des assemblées générales de rentrée UNSS par les IA-IPR EPS.*



Principes directeurs de la labellisation

• Obtenir le label

- ✓ *Pour bénéficier du label, les écoles doivent respecter les horaires d'EPS prévus dans les programmes, décliner les objectifs 1 et 2 du label (développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire, participer à la semaine olympique et paralympique), **et au moins un des deux autres objectifs au choix** en développant de nouvelles méthodes/innovations pédagogiques et en renforçant les partenariats (création association USEP, parrainage d'un sportif de haut niveau...) au niveau territorial.*
- ✓ *Les effets d'un label ne peuvent être évalués que sur plusieurs années. Les écoles/établissements volontaires s'engagent dès lors à mener la mise en place de ce cahier des charges sur **une durée de trois années scolaires à compter de la rentrée 2018**.*
- ✓ *Dès le second semestre de l'année scolaire 2017-2018, une centaine d'écoles et d'établissements préfigurateurs ont été labellisés. A chaque rentrée scolaire, des écoles et établissements sélectionnés au niveau académique recevront à leur tour cette labellisation.*



Liste des établissements candidats à la labellisation et préfigurateurs

Réunion des trois référents G 2024 pour étudier les dossiers lundi 2 juillet.

- Ecoles Terrenoire , la Veue, Molina, St Symphorien (préfiguratrices),
- Ensemble des écoles USEP Métropole et Département du Rhône,
- Collège Ampère Oyonnax (préfigurateur),
- Collège Louis Lumière Oyonnax (préfigurateur),
- Collège Marcel Aymé, Dagneux,
- Collège Yvon Morandat, St Denis les Bourg,
- Collège Jean Rostand Arbent,
- Collège Colette Saint-Priest,
- Collège Victor Grignard Lyon 8,
- Lycée Xavier Bichat, Nantua.
- Lycée Louis Armand Villefranche sur Saône (préfigurateur),
- *Les lycées préfigurateurs relevant du ministère de l'agriculture sont le lycée Chervé à Roanne et le lycée Horticole à Dardilly.*



Pré-calendrier 2018-2019

- **5 septembre : présentation du dispositif lors des assemblées générales de rentrée UNSS**
- **7 septembre: relance d'une campagne d'appel à candidatures auprès des établissements de l'académie**
- **26 septembre: journée nationale du sport scolaire**
- **Mi novembre: COPIL Génération 2024 (labellisation des nouvelles candidatures, lancement des classes « Pierre de Coubertin et Alice Milliat » et du concours « arts scolaires »)**
- **Semaine olympique janvier/février 2019: cérémonie de remise du label aux établissements.**

